

Le *Petit* Rossellois

Le journal d'information de Petite-Rosselle

Edito du Maire



Chères Rosselloises, chers Rossellois,

Mon équipe et moi-même sommes heureux de vous faire parvenir ce sixième numéro du journal d'information « Le *Petit* Rossellois ». Il se situe à mi-mandat et malgré un contexte difficile, notre municipalité a continué, avec détermination et motivation, à travailler et à concrétiser les projets de demain. Au fil des pages de ce journal, vous découvrirez les réalisations finalisées au cours des derniers mois.

Les projets à venir sont nombreux car quand vous voyez les bâtiments et des terrains en déshérence, vous ne pouvez pas avoir une vision positive de l'avenir.

Pour gommer cette image, il nous faut reconquérir tout le site Saint-Charles afin d'y apporter de nouvelles perspectives et ainsi guérir du traumatisme de la fermeture de l'activité minière. Après des dizaines d'années d'abandon, la réappropriation de cet espace est en marche en tenant compte bien entendu des directives instaurées par la loi climat et résilience en maîtrisant l'artificialisation des sols.

Dans un contexte de raréfaction du foncier, les friches industrielles deviennent une chance. La construction du nouveau Centre Technique Municipal, à côté des terrains de tennis, va entrer dans sa phase opérationnelle. Avec le dépôt du permis de construire et le lancement des appels d'offres, nous pouvons envisager un démarrage des travaux début 2024. L'investissement s'élève à 2,5 millions d'euros TTC, pour lequel nous bénéficierons de subventions de l'État et du Département de la Moselle notamment. Ce bâtiment est une nécessité pour une ville comme la nôtre car le personnel communal a droit à une structure moderne et adaptée aux exigences sociales et environnementales pour apporter un service optimal à la vie de notre commune.

En ce qui concerne le devenir de l'espace situé aux abords du Pferdestall, nous avons engagé les études nécessaires avant toute décision. Par son emplacement et son architecture, ce bâtiment mérite une réhabilitation qui apportera une réelle attractivité à notre ville.

Des études sont également en cours de réalisation sur la friche de l'ancien atelier central des HBL (à côté du collège) avec l'Établissement Public Foncier du Grand Est. Cette friche industrielle de 5 hectares au cœur de notre commune mérite également un avenir qui pourra s'orienter vers de l'habitat adapté pour les seniors, et pourquoi pas une activité économique en concertation avec la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France, tout en préservant un espace naturel sur le secteur.

La rénovation de l'école maternelle Les Mésanges a commencé et se poursuivra durant toutes les vacances scolaires d'été. Cela dans le seul but d'offrir à nos enfants un confort dans des structures en adéquation avec la vision pédagogique de l'Éducation Nationale.

Il n'est jamais agréable de fermer une école mais la fusion de l'école maternelle d'Urselsbach avec l'école maternelle Les Mésanges est une nécessité afin de construire le « Rosselle » de demain. Mettons l'éducation de nos enfants au cœur de nos préoccupations et laissons la nostalgie des uns, et le confort parental des autres de côté, pour avancer intelligemment vers l'avenir.

L'action publique, c'est avant tout une responsabilité : celle de faire des choix, parfois impopulaires. L'extinction de l'éclairage public de minuit à cinq heures du matin fait partie de ces choix impopulaires. A l'instar de la majorité des communes de France, nous avons pris cette décision qui s'inscrit dans une démarche budgétaire et environnementale.

Je vous souhaite de passer un bel été avec vos proches.
Avec mon fidèle dévouement,

Eric FEDERSPIEL
Maire de Petite-Rosselle

Sommaire

Pages 2, 3

Travaux - Cadre de vie

Réaménagement d'une salle à l'École J-Y Cousteau
Projet Climaxion à l'école maternelle Les Mésanges
Travaux mur et garde-corps, cité Urselsbach
Travaux mur de soutènement du contour du presbytère
Nouveau transformateur électrique, cité Urselsbach
Nouveaux véhicules pour les agents de la Voirie
Travaux au cimetière communal

Sécurité et Prévention

Actions pour la sécurité des habitants

Pages 3, 4

Environnement

Remise des prix des maisons fleuries 2022
Visite du site AVA Velsen
Nettoyage de printemps
Réaménagement du site Gargan

Finances locales

Page 5

Enfance et jeunesse

Tournée du Saint-Nicolas dans les écoles maternelles
Élection du plus beau sapin dans les écoles
Concours MoseL'Lire
Les petits jardiniers de Jacques-Yves Cousteau
Blablabouille dans les écoles maternelles
Super Bob, grand héros du concours du Sydème

Pages 6, 7, 8

Culture et Manifestations

Cérémonie des vœux du maire aux agents communaux
Journées Nationales - Commémorations
Retour sur les manifestations de l'OMSC
A vos Agendas !
L'actualité de la Bibliothèque Municipale
NuMos, la nouvelle plateforme culturelle du CD57
Portage de livres à domicile
Des audio-livres à la Bibliothèque Municipale
Flashmob de la Musique Municipale à Metz
Les dernières nouvelles de l'École Municipale de Musique

Vie associative

Visite de l'AC Lovis de Spresiano
« Bivouac Hike », nouvelle association sportive
« Les Jumelés », pour la préservation du jumelage avec Mouchiers-sur-Boème

Page 9

Vie sociale - Solidarité

Le Jardin Merveilleux de Petite-Rosselle
Noces d'or et de diamant
Repas des seniors
1^{ère} journée de la seconde main
Remises de dons au CCAS
1^{er} anniversaire de la Rencontre

Page 10

Chronique de la Ville

Naissances - Mariages - Décès

L'expression des groupes politiques

Page 11

Un brin d'histoire

Journal d'information de la Ville de Petite-Rosselle
18, rue de l'Eglise - 57540 PETITE-ROSSELLE - Tél. 03 87 85 27 10
mairie@mairie-petiterosselle.fr

Le *Petit* Rossellois - N° 06 - Juillet 2023
Directeur de la Publication : Eric Federspiel
Rédactrice en chef : Sidonie Lauberteaux
Secrétariat de rédaction et maquette : Mélanie Muller
Comité de rédaction : L'ensemble des Adjointes au Maire - Daniel Antonini -
Didier Keuper - Roland Obringer - Blanche Kiefer
Photos/images : Mairie de Petite-Rosselle, Freepik.com, Sydème,
Josuah Zimmermann, Bivouac Hike
Ce numéro a été tiré à 2950 exemplaires - dépôt légal en cours
Impression : Imprimeur Repa Druck GmbH, Sarrebruck

Travaux - cadre de vie

Réaménagement d'une salle de classe à l'École Jacques-Yves Cousteau

Dans le cadre du regroupement des écoles maternelles Les Mésanges et Urselsbach, une salle de classe a été réaménagée dans l'ancienne salle informatique.

Les agents de la voirie de Petite-Rosselle ont été en charge des travaux. Ils ont souhaité relever ce challenge, à présent terminé et réussi. Un grand bravo à eux !



Mur et garde-corps - travaux réalisés par le Conseil Départemental de la Moselle

La traversée de l'entrée de ville, en longeant la vallée de la Rosselle et jusqu'à la frontière est une voie gérée par le Département de la Moselle. Il en est de même pour le pont frontière entre Grande-Rosselle et Petite-Rosselle.

Sept murs en continuité supportent la rue du Général de Gaulle depuis le giratoire de la cité Urselsbach. Deux sont à la charge de la Ville de Petite-Rosselle. Le Département de la Moselle a entrepris des travaux sur un de ces murs ; celui-ci s'étend de la rue des écoles à la rue F, soit environ 74 mètres linéaires et 250 m² de surface de parement à traiter.



Avant les travaux

Les travaux ont consisté en :

- la réfection et mise aux normes du garde-corps,
- la création d'une longrine (réhausse béton permettant la création d'un déport et de protéger le mur),
- la réfection et rejointoiement du mur.

L'ensemble de la réfection des murs devrait s'étaler sur plusieurs années.



Après les travaux

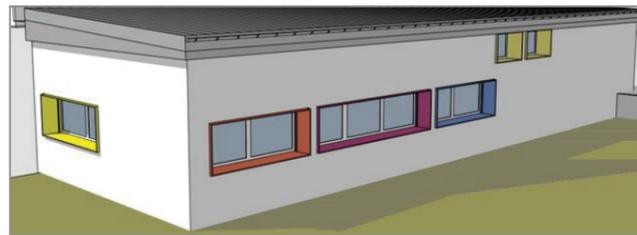


Maternelle Les Mésanges : projet Climaxion

Dans le cadre des Politiques Publiques visant à diminuer l'impact des bâtiments en rejet de Gaz à Effet de Serre (GES), les collectivités sont contraintes de réduire de 40 % leur consommation d'énergie à l'horizon 2030.

Le secteur du bâtiment représente 40 % de l'énergie consommée en France. Aussi, est-il nécessaire de réaliser des travaux afin de réduire la consommation des énergies d'usage. Les travaux d'amélioration thermique et le passage aux lampes LED contribuent entre autres à cela.

Le premier bâtiment scolaire à en bénéficier sera la maternelle Les Mésanges.



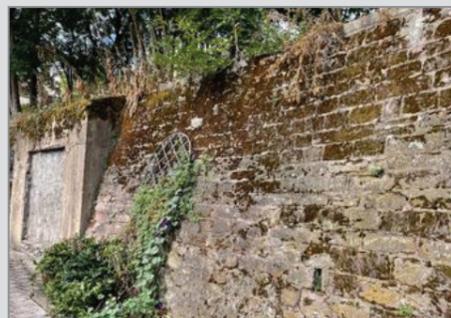
Visualisation du projet



État actuel de l'école

Mur de soutènement du contour du presbytère : suite et fin des travaux

Dans la continuité de la réfection des ouvrages d'art entreprise courant 2022, la municipalité poursuivra les travaux de remise en état du mur de soutènement du contour du presbytère (phases 2 et 3) soit environ jusqu'à l'appentis du jardin.



Transformateur électrique - travaux réalisés par ENEDIS

Au cours de l'été 2023, ENEDIS, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité basse tension, entreprendra l'implantation et l'installation d'un nouveau bloc transformateur dans le giratoire Urselsbach.

Un nouvel équipement sera installé dans la partie nord-est du giratoire. L'ancien sera désamianté puis déconstruit.

Ces travaux s'accompagneront de déplacements de réseaux sur la voie et dans le giratoire.



Travaux - cadre de vie

De nouveaux véhicules pour le service Voirie de la ville

Pour remplacer les véhicules de service devenus dangereux, la ville a investi dans 3 nouveaux Renault Master pour équiper les agents de la Voirie.



Travaux au cimetière communal

Les équipes de la Voirie ont poursuivi la mise en trèfle des allées du cimetière. Par ailleurs, des panneaux signalétiques, détaillant les allées du cimetière, ont été installés à chacune des entrées.



Sécurité et Prévention

Actions pour la sécurité des habitants

Afin de protéger au mieux les Rossellois, des actions sont menées en permanence par la municipalité dans plusieurs domaines.

Les réunions GPO (Groupes de partenariat opérationnel) sont mises en œuvre dans le cadre de la police de sécurité du quotidien, avec la Police Nationale. Ils réunissent des acteurs de terrain autour d'un problème de sécurité dans tout ou partie d'un quartier et ont vocation à le résoudre de manière collective, avec des résultats perceptibles à court ou moyen terme par la population.

Des travaux de sécurité ont vu le jour

* dans le cadre de la **vidéoprotection** :

- remplacement de 3 caméras par du matériel de nouvelle génération pour une meilleure qualité d'image de jour et de nuit ;
- remplacement de 3 ponts radio par des liaisons en fibre optique afin d'améliorer la fiabilité et la qualité des images ;

* dans le cadre de la **sécurité routière** :

- remplacement et implantation de nouveaux panneaux de signalisation de police ;
- réfection de la signalisation horizontale.



Environnement

Remise des prix des maisons fleuries 2022

Mercredi 14 décembre 2022, en mairie de Petite-Rosselle, s'est tenue la cérémonie de remise des prix des maisons fleuries.

Eric Federspiel, Maire de la ville, a mis à l'honneur les lauréats avec ses adjoints :

- Monique Mathieu, Adjointe en charge de l'action sociale, de l'insertion, de la solidarité, du handicap et du 3^{ème} Age,
- Joël Kaiser, Adjoint en charge de l'environnement, de la sécurité, de la circulation, du tourisme, des relations extérieures et transfrontalières.

Cette année, le jury final du concours était composé d'élus de la commune de Morsbach.

Les 3 premiers lauréats de chaque catégorie ainsi que le Président du Photo Caméra Club « l'Objectif », représenté lors de l'événement par Alain GROO, Trésorier, étaient conviés. Cette association réalise tous les ans les photos des maisons pour ce concours.



Les lauréats du « prix d'encouragement » ont été avertis par un courrier accompagné de leur récompense.

Bravo à tous les lauréats !



LES LAURÉATS 2022

FENÊTRES ET MURS

- 1^{er} Prix : M./Mme MUNSCH Serge - 58bis rue de la Vallée
- 2^{ème} Prix : M./Mme FICHTNER Constant - 51 rue de la Fontaine
- 3^{ème} Prix : M./Mme MORSCHETTE François - 17a rue de la Fontaine

IMMEUBLES COLLECTIFS

- 1^{er} Prix : Mme BOURGER Josiane - 1C Square G. Leharle
- 2^{ème} Prix : Mme SCHERER Doris - 1B rue Roger Cadel
- 3^{ème} Prix : Mme DOUX Karine - 1C rue Roger Cadel

MAISONS ET JARDINS

- 1^{er} Prix : M. COURTLANDT Christopher - 165 rue Gal de Gaulle
- 2^{ème} Prix : M./Mme MARGIOTTA Vincenzo - 4 rue de la Montée
- 3^{ème} Prix : M./Mme MIKSA Cédric - 70 rue Poincaré

PRIX SPÉCIAL DEVELOPPEMENT DURABLE

Mme DECOT Nicole - 37 avenue Poincaré

Ainsi que tous les lauréats du Prix d'encouragement.

Environnement

Visite du site AVA Velsen



Le 30 mars 2023, Eric Federspiel, Maire de Petite-Rosselle, et Joël Kaiser, Adjoint en charge de l'environnement, étaient invités à visiter la centrale thermique d'incinération de déchets AVA Velsen de l'autre côté de la frontière.

Sébastien Girard, Consul Général de France en Sarre, et Uwe Conradt, Maire de Sarrebruck, ont également pris part à cette rencontre organisée par la Direction du site.

Le but de la visite : découvrir le fonctionnement de la centrale et répondre aux différentes questions des élus.

L'installation de traitement thermique des déchets de Velsen doit respecter des valeurs strictes d'émissions. Celle-ci affiche des valeurs limites nettement inférieures à celles imposées. Ces données sont envoyées à titre informatif chaque semaine à la Mairie de Petite-Rosselle.



Un nettoyage de printemps qui vaut (malheureusement) le coup !

Samedi 22 avril, élus, membres d'associations et habitants de Petite-Rosselle ont retroussé leurs manches pour participer au nettoyage de printemps organisé par la Ville. Au programme cette année : la forêt de la carrière Gargan et le contour Saint-Charles.

Divisée en plusieurs équipes, une cinquantaine de bénévoles a ramassé les nombreux déchets présents dans ces secteurs.

Au total, 3 bennes ont été remplies soit 3 tonnes de déchets !! Un bien triste et alarmant bilan...

Pour clore cette matinée, un café/gâteau était organisé au sein du Training club Canin par le Maire et ses adjoints ainsi que Vivest, partenaire de cette action.

La Municipalité remercie tous les participants : les habitants, les agents de la voirie et les associations rosselloises dont les Amis de la Nature, le Club de Tennis Petite-Rosselle, les Majorettes, les jardins ouvriers, l'Association d'Organisation des Loisirs des Jeunes, la Boule Saint Charles, l'APRT, le Karaté club et Bivouac Hike.

Bravo et merci à tous pour votre investissement !

A chacun de nous de changer nos comportements et de faire le nécessaire pour stopper ces pollutions afin de préserver notre environnement.



Réaménagement du site Gargan

L'ancienne carrière de Gargan jusque-là utilisée à titre gracieux a été mise à disposition par convention à la société EUROGRANULATS pour y décharger des matériaux inertes, afin de stabiliser les talus et les terrains, de sécuriser les lieux ainsi que de retrouver le profil initial avec une réinsertion paysagère.

Les travaux ont fait l'objet d'un permis d'aménagement. Les matériaux réceptionnés sont contrôlés et répertoriés dans un registre numérique qui précise la traçabilité des déblais et la localisation de leurs dépôts.

Les matériaux inertes sont issus de terrassement et de déconstruction déchargés sous le contrôle d'un responsable de site, à raison de 50 000 tonnes par an sur une période de 6 ans.

La redevance en contrepartie est de 50 000 € par année. En cas de tonnage supérieur, EUROGRANULATS s'engage à verser une participation complémentaire de 1 € par tonne supplémentaire.

A l'issue de l'aménagement du site, en fonction de l'état de la chaussée, EUROGRANULATS s'engage à participer financièrement à la réfection de la couche de roulement de la voirie Avenue Poincaré et Rue de la Carrière.



Finances locales

Lors de la séance du 28 mars 2023, le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur du Budget Primitif présenté par Monsieur le Maire. Les conseillers ont validé la stabilité des dépenses (et donc des recettes) de fonctionnement :

6 012 018,29 € pour 2023 contre 6 028 197,52 € en 2022.

Cette « pause » dans les dépenses d'investissement est la traduction dans les faits d'une volonté de raisonner les dépenses via des études techniques préalables et la recherche de financements suffisamment en amont.

	Budget Fonctionnement	Budget Investissement	Total
Budget Primitif 2023	6 012 018,29 €	2 376 564,83 €	8 388 583,12 €
Budget Primitif 2022	6 028 197,52 €	3 354 318,44 €	9 382 515,96 €

Enfance et jeunesse

Tournée du Saint-Nicolas dans les écoles maternelles pour récompenser les enfants - décembre 2022



Élection du plus beau sapin de Noël dans les écoles

En décembre dernier, la municipalité proposait aux écoles le concours du plus beau sapin de Noël. Le jury, composé d'adjoints au maire, s'est rendu dans les différents établissements pour établir son classement. Se trouvant en difficulté devant des sapins tous plus beaux les uns que les autres, les élus ont récompensé chaque école par un diplôme et des jeux de société !



Concours Mosel'Lire, 3 prix pour les classes de Petite-Rosselle !



Dans le cadre du concours Mosel'Lire organisé par le Département de la Moselle avec le soutien des bibliothèques du réseau départemental, les élèves de Petite-Rosselle se sont distingués à plusieurs reprises. Lors de la remise de prix qui a eu lieu le 30 mai 2023 à l'Espace Gouvy de Freyding-Merlebach, 3 classes de notre ville ont été récompensées :

- 1^{er} prix, catégorie grande section/CP, production vidéo : classe de CP de Mme Negrin (école Vieille-Verrerie) ;
- 2^{ème} prix, catégorie grande section/CP, production vidéo : classe de CP de Mme Muller (école Vieille-Verrerie) ;
- 3^{ème} prix, catégorie grande section/CP, production vidéo : classe de CP de Mme Smorowski (école Jacques-Yves Cousteau).

Par ailleurs, la Bibliothèque Municipale de Petite-Rosselle a reçu le 3^{ème} prix pour son partenariat dans le cadre du concours pour la catégorie « grande section/CP ». Bravo à tous !



Les petits jardiniers de JY Cousteau viennent en aide au service de la voirie !

Jeudi 6 avril 2023, les élèves de CE1 des classes de Pauline Mertz et Nathalie Mohr se sont joints aux agents du service Voirie de la ville pour planter une trentaine d'arbustes (tamarix) derrière la morgue. Merci aux enfants pour leur aide !



Blablabouille dans les écoles maternelles

En mai dernier, les écoles maternelles ont eu le plaisir d'accueillir la compagnie « Les Artisans du Bonheur » pour un spectacle offert par la municipalité. Pendant près d'une heure et demi, le clown Blablabouille a expliqué aux enfants les bases du respect de l'humain et de son environnement. Du brossage de dents au tri des déchets, les écoliers étaient tous très impliqués dans la participation à ce spectacle.



Super Bob, grand héros du concours du Sydème !



Dans le cadre d'un concours pédagogique organisé par le SYDEME sur le tri des déchets, les élèves de CP de la classe de Mme Negrin et de Mme Muller de l'école Vieille-Verrerie ont fabriqué un super-héros du tri à partir de déchets des containers jaunes/sacs orange.

Le but de « Super Bob », comme ils l'ont appelé, apprendre à la population à trier ses déchets de manière ludique et pédagogique.

Exposée à l'accueil de la mairie, la mascotte a ensuite été transportée au Sydème pour être évaluée par un jury.

Le verdict est tombé le 7 juin : les élèves de CP de Vieille-Verrerie ont remporté le 1^{er} prix ! En plus d'un beau trophée remis par Roland Roth, Président du Sydème, la classe s'est vue attribuer un chèque de 400€ !

Au total, 22 classes de Moselle-Est soit 450 élèves ont pris part au concours du Sydème qui comportait 2 options : la fabrication d'un super héros du tri ou la création d'un jeu de société sur les filières de valorisation des emballages et des papiers. La Municipalité est très fière de ce résultat et félicite les enfants pour leur travail et leur créativité !

Un grand bravo à toutes et tous !



@ photos Sydème

Culture et manifestations

Cérémonie des vœux du maire au personnel communal

Le 18 janvier 2023 avait lieu la cérémonie des vœux du maire au personnel communal à l'Espace la Concorde de Petite-Rosselle. Après le discours du Secrétaire Général, Eric Maguin, c'est Eric Federspiel, Maire de la ville, qui s'est adressé aux agents et élus afin de leur exprimer sa reconnaissance pour le travail effectué tout au long de l'année et présenter les projets à venir.



Avant de passer au moment de convivialité, Eric Federspiel a mis à l'honneur les agents et un élu médaillés du travail ainsi que les nouveaux retraités :

- Marie-Thérèse Adam, nouvelle retraitée,
- Alain Packe, nouveau retraité (représenté par son épouse Claudine Packe lors de la cérémonie),
- Marie-Angèle Grunewald, médaille d'or,
- Yves Heil, médaille de vermeil,
- Jean-Pierre Tassone, médaille d'argent,
- Pascal Durand, médaille d'argent pour ses 20 ans de services comme élu au sein de Petite-Rosselle.

Félicitations à tous nos récipiendaires !



Journées Nationales - Commémorations

 Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation
30 avril 2023



 Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945



À vos Agendas !

Retrouvez l'ensemble des manifestations organisées dans la ville sur notre site web : www.mairie-petiterosselle.fr

Jeudi 13 juillet

Fête Nationale et bal populaire
Espace la Concorde

Sam. 2 & dim. 3 septembre

Dorffest
Place du jumelage, centre-ville

Samedi 23 septembre

Bourse aux plantes
Foyer Municipal

Sam. 30 septembre & dim. 1^{er} octobre

Festival du Jeu
Espace la Concorde

Samedi 7 octobre

Oktoberfest
Espace la Concorde

Dates et lieu en cours de réflexion

Marché de Noël

Dates prévisionnelles. Sous réserve que ces manifestations soient maintenues.



Ça bouge à Rosselle !

Retour sur les événements organisés par l'OMSC avec le soutien de la ville



8 janvier 2023 :
Pièce de théâtre « Le dîner de cons »
par la compagnie *Les Mots Zélés*



21 janvier 2023 :
Soirée Prestige Solidarité



11 mars 2023 :
Saint-Patrick

21 juin 2023 : Fête de la Musique



Culture et manifestations

L'actualité de la Bibliothèque Municipale en images...

Décembre 2022

Exposition « Noëls à croquer », kamishibai de Noël, contes et chansons et concours de biscuits dans le cadre « Noëls de Moselle », instants magiques en bibliothèque initiés par le Conseil Départemental de la Moselle.



Février 2023

Ateliers bricolages de carnaval et rendez-vous surprises avec un ou plusieurs livres pour la Saint-Valentin.



Mars 2023

Mise en lumière d'ouvrages pour marquer la Journée internationale des Droits des Femmes.



Janvier 2023

Réalisation de cadavres exquis et de monstres en peinture dans le cadre des « Nuits de la lecture » initiées par le ministère de la Culture.



Mars 2023

Jeux de société, atelier bricolage, lecture musicale et balade dans le cadre de « Lire en fête... partout en Moselle » initié par le Conseil Départemental de la Moselle.



Avril 2023

Atelier fabrication de sacs à cadeaux à partir de livres recyclés lors de la journée de la seconde main organisée par le CCAS de Petite-Rosselle



Mais aussi : **Lecture du kamishibai « Goutte d'eau » et confection de bateaux en origami, jeux de société pour petits et grands.**



NuMos, la nouvelle plateforme de ressources culturelles du Département de la Moselle

Depuis le 11 mai 2023, le Département de la Moselle propose, à tout public inscrit et actif de la bibliothèque municipale, l'accès à la nouvelle plateforme de ressources culturelles en ligne NuMos.

Livres, films, magazines, journaux, musique, jeux vidéo, cours en ligne et ressources adaptées aux publics malentendants, malvoyants et DYS sont accessibles 24h/24 et 7j/7 depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Un accès avec des contenus adaptés sera également proposé aux 4-12 ans.



Plus d'informations sur :

<https://mediatheque-numerique.moselle.fr> ou à la **Bibliothèque Municipale de Petite-Rosselle.**

Les audio-livres « Victor Reader » disponible à la bibliothèque municipale

La Bibliothèque Municipale vise à rendre accessible la lecture au plus grand nombre.

Le Lions club Val de Rosselle nous a offert, en 2019, deux audio-livres « Victor Reader » que nous sommes heureux de vous mettre à disposition. Ils sont particulièrement adaptés pour les personnes souffrant de cécité, de malvoyance et de troubles DYS. Par ailleurs, ils sont aussi intéressants pour développer le goût de la lecture, pour apprendre une autre langue, pour une écoute en voiture, en voyage, en faisant le ménage, la cuisine, le repassage...

Ce lecteur est une sorte de mange-disque. Garni de boutons de navigation en relief très faciles d'usage et disposés de façon ergonomique, il permet de reprendre la lecture à l'endroit précis où l'on s'est arrêté, de se déplacer facilement à l'intérieur du livre avec le recul, l'avance rapide ou le retour au menu, de modifier la vitesse de lecture ou la tonalité de la voix.

L'emprunt d'un Victor Reader est possible pour toute personne inscrite à la bibliothèque. Ce prêt se fait de la même manière que pour le prêt d'un livre.

Nous pouvons vous accompagner dans le fonctionnement de ces lecteurs lors de créneaux dédiés, sur rendez-vous.



Portage de livres à domicile

Si vous êtes dans l'incapacité temporaire ou définitive de vous déplacer, la Bibliothèque Municipale vous propose un service de portage à domicile. Celui-ci s'adresse gratuitement aux lecteurs inscrits dans notre bibliothèque.

Vous pouvez réserver des livres sur notre site internet : <https://bibliotheque-petiterosselle.fr>
Plus d'informations auprès de notre agent de bibliothèque au : 03 87 84 01 25



Carton plein pour le flashmob de la Musique Municipale à Metz !

Organisé par la Musique Municipale de Petite-Rosselle, une quarantaine de musiciens de Moselle-Est, amateurs et professionnels de 8 à 60 ans, se sont retrouvés le 13 mai dernier au centre commercial Muse de Metz pour un flashmob.

Cet ensemble s'est mêlé par surprise au public pour partager un moment musical et convivial autour de deux classiques du rock : Pink Floyd (*Another brick in the Wall*) et Muse (*Uprising*).

La Musique Municipale de Petite-Rosselle n'en est pas à son premier événement de ce type. En effet, elle a déjà organisé un flashmob au centre commercial B'Est de Farébersviller en 2021.

L'équipe municipale félicite les musiciens pour cette belle performance !

Revivez ce moment en vidéo sur la page Facebook de la Musique Municipale : « **Musique Municipale de Petite-Rosselle** »



Culture et manifestations

Les dernières nouvelles de l'École Municipale de Musique

Audition de la classe de guitare de Victor Mopin le 21 janvier 2023



Concert de fin d'année « Rythme et Percussions »

Mercredi 12 avril avait lieu le concert annuel de l'École Municipale de Musique à l'Espace la Concorde. Sur le thème « Rythme et Percussion », les élèves ont présenté un programme riche devant un public venu nombreux. La Musique Municipale de Petite-Rosselle, également présente, a joué quelques morceaux avant de participer au grand final avec toutes les classes de formation musicale enfants et adultes.

Organisé par Stéphanie Schlosser, Directrice de l'Ecole de Musique, et les professeurs, le concert a remporté un franc succès !



Vie associative

Visite de l'AC Lovis de notre ville jumelle Spresiano

Pour faire honneur à la tradition, l'Entente Sportive Petite-Rosselle recevait du 16 au 18 juin une trentaine de membres du club AC Lovis de notre ville jumelée Spresiano (Italie).

Au cours de ce week-end, de nombreuses activités étaient au programme avec bien entendu plusieurs matchs de football entre les deux équipes.

Eric Federspiel, Maire de Petite-Rosselle, et Pascal Durand, Adjoint, sont venus saluer nos amis italiens au cours d'un déjeuner organisé le samedi. Cet échange fait suite au déplacement du club rossellois en mai dernier à Spresiano. Rendez-vous en 2024 pour perpétuer la tradition !



La municipalité est fière de vous présenter ses nouvelles associations rosselloises !

Bivouac Hike, votre nouvelle association sportive !

Vous aimez la randonnée, le bivouac et le bushcraft ? Vous êtes au bon endroit ! L'association BIVOUAC HIKE a ouvert ses portes le 5 mars 2023.

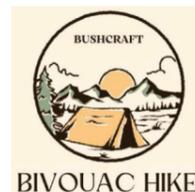


Une sortie randonnée/bivouac est organisée chaque mois, été comme hiver, sur une ou plusieurs journées. La cotisation annuelle s'élève à 60€ ou 7€ par mois.

Pour tous renseignements, le président, Marx Théo, est joignable par téléphone au **07 83 48 12 91** ou par mail : presidentbivouachike@gmail.com.

Plus d'informations également sur le groupe **Facebook** : « *Bivouac Hike* » ou **Snapchat** : « *bivouachike* ».

Toute l'équipe de BIVOUAC HIKE vous attend !



« Les Jumelés », pour la préservation du jumelage avec les Monastériens

Dans le but de renforcer les liens entre Petite-Rosselle et sa ville jumelle Mouthiers-sur-Boëme, une nouvelle association de jumelage a été créée pour faciliter les échanges culturels et sociaux. L'association, baptisée « Les Jumelés », a officiellement vu le jour le 20 juin 2023 en présence d'élus locaux et des membres fondateurs. Cette nouvelle structure permettra de développer les projets et les initiatives communs dans les domaines de la culture, de l'éducation, du sport et du tourisme.

Le jumelage entre Petite-Rosselle et Mouthiers-sur-Boëme est historique, et c'est maintenant l'association « Les Jumelés » qui prend la suite de l'organisation des rassemblements. Les rencontres entre les jeunes générations seront encouragées, offrant aux élèves des écoles primaires des opportunités d'échanges et d'apprentissages interculturels. Les premières actions de l'association « Les Jumelés » seront rapidement en préparation. La prochaine rencontre entre les deux communes pourrait avoir lieu en 2024. L'association accueille à bras grands ouverts toute personne qui souhaite s'investir dans l'organisation des futures retrouvailles entre les deux communes. Que vous soyez jeunes ou moins jeunes, vous êtes les bienvenus.

Nul doute que cette nouvelle association de jumelage saura renforcer les liens entre Petite-Rosselle et Mouthiers-sur-Boëme, ouvrir de nouvelles perspectives et pourquoi pas participer au développement des jumelages avec Großrosseln et Spresiano.

Pour contacter l'association : association.lesjumeles@gmail.com



Vie sociale - Solidarité



Le Jardin Merveilleux de Petite-Rosselle

En collaboration avec la mairie de Petite-Rosselle et l'ASBH, un jardin partagé est mis à votre disposition à l'arrière de l'école maternelle Vieille-Verrerie.

Celui-ci est destiné à tous les habitants. Passionnés ou novices avec l'envie de découvrir le jardinage, vous pouvez adhérer à son élaboration en donnant un peu de votre temps (plantation, arrosage...) ou venir en simple visiteur pour un moment de détente.

Les adhérents pourront bénéficier d'une partie de la récolte pour une somme modique.

Jérôme Muller, également président des jardins ouvriers, et Caspar Antoine vous accueillent les lundis, mardis, mercredis, jeudis de 8h à 12h et le vendredi de 14h à 18h. On vous attend nombreux !



Repas des séniors : un bon moment de convivialité pour nos aînés !

Dans une ambiance festive, le repas organisé par le CCAS le 5 mars dernier fut parfait en tout point ! Notamment grâce au traiteur Schmitt qui a su régaler les papilles des 262 convives, au chanteur Thomas de l'Agence Showbizar qui aura réussi à faire chanter et danser la salle tout au long de l'après-midi ainsi qu'aux élus et bénévoles qui ont apporté leur aide précieuse au service. Cette journée fut une belle réussite !



Remises de dons au CCAS

Le 30 mars 2023 avait lieu en Mairie une remise de chèque de l'ASF Petite-Rosselle (Amis des Secouristes Français) au CCAS de la ville. La généreuse association a fait don de 1500€ afin de venir en aide aux plus démunis.



L'OMSC de Petite-Rosselle a, quant à lui, remis un don de 1818,53€ au CCAS le 5 mai dernier dans le cadre des bénéfices réalisés lors de la soirée prestige caritative du 21 janvier dernier.



Un grand **MERCI** à nos généreuses associations rosselloises !

Diamant, or... de nombreux couples ont fêté leur anniversaire de mariage. Toutes nos félicitations !



Hoen Albert & Ingrid
Noces d'Or - 14 décembre 1972



Iritano Mario & Christine
Noces d'Or - 16. février 1973



Ahr Guillaume & Betty
Noces de Diamant - 3 mai 1963



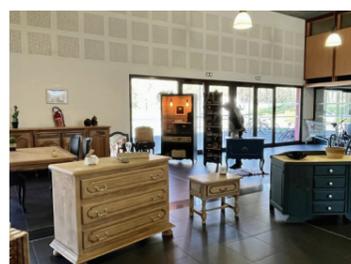
Kozanczyn Romain & Laurence
Noces d'Or - 25 mai 1973

Carton plein pour la 1^{ère} journée de la seconde main de Petite-Rosselle !

La seconde main, ou redonner une seconde vie aux objets, est dans l'air du temps. Le 5 avril 2023, avait lieu la première journée de la seconde main organisée par le CCAS de Petite-Rosselle à l'Espace la Concorde.

Cette manifestation était l'occasion de valoriser le travail des structures et associations locales présentes :

- ASBH : présentation et vente d'objets des chantiers laine, bois et couture ;
- Conférence Saint-Vincent-de-Paul : vente de vêtements et défilé de mode ;
- Emmaüs Forbach : présentation et vente des produits des ateliers couture et accessoires, vélos, meubles et bibelots.



Ces associations suivent les différents buts de la seconde main, à savoir :

- produire pour vendre de manière intelligente,
- recycler dans l'esprit du développement durable,
- éviter de produire pour lutter contre la surproduction.

La Bibliothèque Municipale de Petite-Rosselle était également présente avec un atelier créatif « Fabrication de sacs à cadeaux à partir de livres recyclés ». L'Espace Jeunes de l'ASBH proposait quant à lui un atelier « Confection de centres de table de Pâques » et un stand café/gâteau. Un repas, organisé par le Restaurant d'Emmaüs « Le Rencard », était servi le midi.

Cette journée a rassemblé un large public avec d'un côté, celui qui consomme de cette manière par nécessité et de l'autre, celui pour lequel la seconde main est une démarche écologique et responsable.



La Rencontre fête son 1^{er} anniversaire !

Le 17 mars dernier, La Rencontre soufflait sa première bougie. A cette occasion, un café-gâteau était organisé dans les locaux afin de fêter l'événement.

Gérée par l'ASBH, ouverte avec le soutien de la Mairie de Petite-Rosselle et du bailleur Vivest, la Rencontre comprend 3 espaces :

- un espace solidaire où des articles divers peuvent être achetés pour des sommes modiques (sous conditions de ressources),
- un coin sans argent, ouvert à tous, prévu pour des dépôts et récupérations d'objets/petit électroménager... dans le but de leur donner une seconde vie,
- un espace pour des activités régulières avec les familles.

A découvrir sans modération !

Plus d'informations sur la page Facebook de la Rencontre : « **La Rencontre Petite-Rosselle** »



Chroniques de la Ville

Naissances - Mariages - Décès

Du 1^{er} décembre 2022 au 18 juin 2023 (depuis la dernière parution)



Naissances

Bienvenue au monde aux 30 bébés nés depuis le 1^{er} décembre 2022 !
Aucune naissance n'a donné lieu à une autorisation de publication.



Carnet blanc

Toutes nos félicitations aux nouveaux époux !

FEID Gérard - GUIGNARD Françoise
KESSLER Fabrice - HOFFMANN Laura
MELKA Samuel - MEI Jessica

FRANZ Adrien - GHORAB Vanessa
SIMIC Novica - RADOSAVLJEVIC Slavica
HASSDENTEUFEL Pascal - SCHUH Emmanuelle

Seuls les mariages ayant fait l'objet d'une autorisation figurent ci-dessus.



Ils nous ont quittés

Nos plus sincères condoléances aux familles.

BLECHSCHMIDT Georgette
DELESSE Denise
TOMCZYK Edouard
CONRAD André
JÄGER Hélène
DIWO Albertine
GAERTNER Barbe
EMANUELLI Yves
EMMERICH Rémy

EPIFANI Fiovo
MEYER Marcelle
SCHMITT Jean
LADENBERGER Mireille
ANKERSEN Harald
NIKOLIC Radica
DAHM Horst
GOURLAIN Sylvie
KIEFER Klara

ENCKLER Sonia
SCHUNKE Karin
SCHERER Charles
FICARA Michel
RIES Brigitte
ISEL Christiane
PECINA Odette
DIEDERICHS Bernadette
FLAUS Dorothée

SCHERER Marie
VAROQUI Ernestine
MAGNANI Florent
BECKER Richard
MAYER Judicaël
KISTNER Constance
PAULY Michel
JOHANN Marie-France
DISKRY Jeanne

EHLEN Sonia
BAIER Mariette
SPOR Elfriede
MAURER Mariane
REINHARDT Marie
MAYER Marianne

L'expression des groupes politiques

Gaetano CIGNA pour le groupe « Agir pour Rosselle »

ENVIRONNEMENT

L'année 2023 semble confirmer une hausse des températures inhabituelle. Au-delà de la responsabilité des pays, des pouvoirs publics, du monde économique, nous sommes tous interpellés par les mesures à prendre. Conjointement aux efforts collectifs engagés, la responsabilité de chaque citoyen est de mise pour veiller à la sobriété énergétique, pour gérer sa consommation alimentaire, pour favoriser le recyclage et la gestion des déchets, pour préserver les ressources en eau. Cette transition ne peut se faire de façon autoritaire, elle doit être un compromis entre l'état, les collectivités territoriales, la société civile et chacun d'entre nous.

Sur la sobriété énergétique, le conseil municipal a pris la décision de couper l'éclairage public de minuit à cinq heures cet hiver. Nous avons soutenu cette démarche car elle permet de minimiser l'augmentation des prix de l'électricité pour notre commune, mais surtout elle participe à la diminution des émissions de gaz à effet de serre, celles-ci étant la principale cause du changement climatique. Nous veillerons à ce qu'un point d'étape soit réalisé afin de recadrer l'action si nécessaire.

Sur le fleurissement et l'entretien des

espaces verts il semble, à ce jour et malgré la qualité des équipes de la voirie, ne pas être à la hauteur des espérances souhaitées. Est-ce dû à un manque de moyens humains, matériels ou à une coupe des budgets ? La photo ci-jointe de la place du marché démontre bien le manque d'entretien de cette place située en entrée de ville.



Concernant la consommation d'eau et la gestion

de la consommation alimentaire, chacun de nous doit faire les petits gestes qui, anodins au niveau individuel, deviennent exceptionnels au niveau mondial.

ÉOLIENNES

Malgré les avis et réserves unanimes du conseil municipal contre le projet de parc éolien côté forêt allemande, les deux centrales éoliennes d'une hauteur de 249m pour la plus haute, devraient tourner cet été. Quel désastre écologique provoqué par la destruction de la forêt (faune et flore) ! Petite-Rosselle, ville frontalière, a déjà eu droit à l'usine d'incinération de Velsen avec sa cheminée

sans pouvoir s'y opposer. Que dire également des nuisances sonores infligées depuis des années aux habitants de la rue des fleurs notamment par le moulin situé de l'autre côté de la Rosselle ? Notre ville se doit de ne pas être satisfaite du manque de réglementation européenne sur les constructions qui polluent le paysage et qui provoquent des nuisances à nos habitants les plus proches. Nous resterons, avec mon équipe, attentifs aux troubles qui pourraient résulter de ces installations d'éoliennes.

FERMETURE DE L'ÉCOLE DE LA URSELSBACH

Le conseil municipal a acté la fermeture de l'école de la Urselsbach en février dernier, après tant d'années de service de proximité au service des enfants et des parents. Lors de ce conseil, qui aurait dû être un lieu de débat et d'échanges, notre maire a, en début de séance, lu un texte vantant les mérites de la fermeture et a, d'une façon autoritaire, demandé à l'assemblée de voter pour cette fermeture. Il a ensuite refusé toute discussion avec l'opposition estimant que ce qu'il avait lu répondait à toutes les questions. Il a mis ainsi une chape de plomb entre lui et l'ensemble des conseillers évitant ainsi le débat démocratique.

Nous déplorons, depuis 2020, cette façon de faire qui induit un manque de dialogue et de démocratie participative. Cela se fait de toute façon au détriment des habitants et des finances de notre commune.



Bonnes vacances à toutes et tous. Bonne Santé et prenez bien soin de vous.

Contactez-nous

Chères Rosselloises, chers Rossellois, nous devons rester confiants en l'avenir. Nous espérons pouvoir vous rencontrer et nous sommes à votre écoute et à votre disposition. N'hésitez pas à nous joindre ou à nous rejoindre.

Gaetano CIGNA pour le groupe « Agir pour Rosselle »

Téléphone : 07 86 88 56 75 Mail : Agirpourrosselle.fr@gmail.com

Facebook : Agir pour Rosselle

Un brin d'histoire

Une histoire de contrebande entre Rosselle la grande et Rosselle la petite.

Daniel Deutsch

Des histoires de contrebande se situant dans une zone frontalière sont monnaie courante. Elles faisaient les choux gras dans les bistros ou cercles amicaux, les fraudeurs ayant un certain plaisir à se vanter d'avoir berné les douaniers. J'en ai conté quelques-unes dans mon livre « Et coule la Rosselle... ». Nous évoquerons aujourd'hui une affaire ayant défrayé la chronique étant donné le nombre de Rossellois impliqués.

Au lendemain de la Première Guerre Mondiale, le département de la Moselle, donc notre commune Petite-Rosselle, redevenant français, un poste de douane fut établi de part et d'autre de la Rosselle. La situation économique catastrophique en Allemagne se révélait propice à une activité marginale mais récurrente : la contrebande. L'effondrement du Mark généra une inflation galopante : la Valuta. En juillet 1922, le dollar vaut 420 Mark, en janvier 1923, il vaut 49 000 Mark, en décembre 1923, il faut 1000 milliards de Mark. Il arriva qu'un pain soit vendu pour un milliard de Mark, voire 3 milliards.



10 Rentenpfennig
Collection D. Deutsch



10 Reichspfennig
Collection D. Deutsch

La République de Weimar est confrontée à une situation désastreuse due aux destructions de ses usines au cours de la guerre, au manque de capitaux permettant d'assurer la reconstruction, à l'obligation de payer des réparations à la France. En résultait un chômage exponentiel et des mouvements sociaux. La monnaie allemande perdait sa valeur de jour en jour, puis d'heure en heure. Les commerçants et les agriculteurs allemands ne voulaient plus vendre leurs produits pour de la monnaie de singe. En conséquence, la devise française était la bienvenue.

Le produit de la vente en francs de la maison ancestrale à 1 niveau à Großrosseln permit à telle grand'tante d'acheter à Dortmund une maison à deux étages. Des jeunes Rossellois profitèrent de cette situation pour aller se gaver de pâtisseries achetées pour un franc ou quelques centimes, certains gamins, écœurés, inconscients de la situation douloureuse de nos voisins, allant jusqu'à balancer des choux à la crème contre un mur. L'espoir de se procurer à bon compte de l'alcool et du tabac pour leur usage personnel et, pourquoi ne pas, en vendre avec profit, incitait certains frontaliers lorrains à s'exercer à la contrebande.



Poste de douane à Petite-Rosselle entre les deux guerres. Collection D. Deutsch

Une fraude de grande envergure ou un délit manqué.

Le 10 juillet 1922, vers minuit, dans le bois à dix mètres de la frontière sarroise, un sous-brigadier et un douanier du poste de douane de Petite-Rosselle virent venir à eux un jeune homme qui semblait être chargé d'éclairer le terrain. Derrière lui se trouvait un groupe de cinq personnes dont deux étaient chargés de lourds fardeaux.

Après les sommations, la bande, à laquelle se joignirent dix autres individus, se rua sur les douaniers pour les rouer de coups. Un contrebandier assomma un agent de la douane avec une bouteille d'alcool tandis que ses complices s'emparaient de son revolver puis s'enfuirent. Les douaniers durent se faire panser à l'hôpital de Petite-Rosselle. Revenus sur les lieux, ils poursuivirent leur ronde d'inspection et virent un homme couché dans le fossé simulant un malaise. Comme les douaniers se penchaient vers lui pour constater de quoi il s'agissait, le pseudo-malade fit entendre un coup de sifflet et de nouveau les douaniers furent attaqués, mais comme les gendarmes avaient été avisés, ils furent sur place à temps pour arrêter plusieurs agresseurs. Plus tard, on trouva sur le terrain une boîte de cigares, un litre d'eau de vie et une canne brisée. Apparemment, une part du butin avait pu être cachée.

L'affaire passa au tribunal de Sarreguemines le 29 septembre 1922. Les condamnations furent les suivantes : P.L., mineur, 6 mois de prison avec sursis et 550 francs d'amende ; G. M., cheminot, 6 mois de prison avec sursis et 500 francs d'amende de même que V.S. ; F. W., mineur, 6 mois de prison avec sursis et 550 francs d'amende ; J.H., mineur et M. S., mineur, 6 mois de prison avec sursis et 550 francs d'amende. M. Hi., mineur, fut condamné, par défaut, à un an et un jour de prison et à 500 francs d'amende. En outre, les condamnés paieront une amende solidaire de 1 000 francs. Louis T, Louis B, Jean S., Nicolas S. et A. Do. furent acquittés car rien n'a pu être retenu contre eux.

La contrebande se révélait aux fraudeurs comme un sport coûteux, ces amendes faisaient mal, mais ils songeaient déjà à se refaire une santé lors d'un « passage » profitable.

Aujourd'hui entre la France et l'Allemagne, plus de frontière. L'espace Schengen abolit (mais pas entièrement) les vellétés de contrebande.



Douaniers à Petite-Rosselle

Sources et références de l'article :

- 1) Carl Ludwig Holtferich : L'inflation en Allemagne, 1914-1923, Causes et conséquences au regard du contexte international. - 2008
- 2) Le journal : Le Patriote lorrain du 8.10.1922

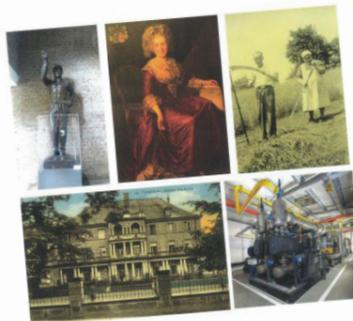
Publicité

Prix de vente : 4€

Points de vente :

Parc Explor Wendel,
Boulangerie Huck
ou auprès de
Daniel Deutsch.

ENERGIE CHARBON



La revue du Musée Les Mineurs Wendel

N° 22
Mars 2023

Sommaire

Le mot du Président Robert AHR	Page 3
La prise en charge médicale du personnel des Houillères de Petite-Rosselle Daniel DEUTSCH	Page 5
Le service gaz des HBL Jean HILBRUNNER	Page 13
Les mineurs paysans entre 1946 et 1996 à Aisting Gérard MEYER	Page 23
Les HBL fêtent le centenaire de l'exploitation houillère en Lorraine Daniel DEUTSCH	Page 27
M. François de Wendel fait don du portrait de Mme Marguerite d'Hausen de Wendel au Musée Les Mineurs Wendel Daniel DEUTSCH	Page 33

ENERGIE CHARBON
La revue du Musée Les Mineurs Wendel n° 22, mars 2023.

Rappel

MISE EN PLACE DE BENNES POUR LE DÉPÔT DE DÉCHETS VERTS CALENDRIER 2023



La municipalité met à la disposition des habitants de la ville des bennes pour la collecte des déchets verts. Celles-ci sont destinées aux personnes ne pouvant se déplacer à la déchetterie de Forbach Marienau.

Ces bennes seront en place tous les **mercredis** de 07h30 à 11h45 jusqu'au 25 octobre 2023 selon le calendrier suivant et sont réservées exclusivement au dépôt de déchets verts non emballés (tontes, feuillages, tailles de haies et d'arbustes).



Parking du cimetière cité Quatre Vents

mercredi 19 avril
mercredi 17 mai
mercredi 14 juin
mercredi 12 juillet
mercredi 09 août
mercredi 06 septembre
mercredi 04 octobre

Boulodrome cité Wendel Nord

mercredi 26 avril
mercredi 24 mai
mercredi 21 juin
mercredi 19 juillet
mercredi 16 août
mercredi 13 septembre
mercredi 11 octobre

Parking de la rue A cité Urselsbach

mercredi 03 mai
mercredi 31 mai
mercredi 28 juin
mercredi 26 juillet
mercredi 23 août
mercredi 20 septembre
mercredi 18 octobre

Place Carmen cité Wendel Sud

mercredi 10 mai
mercredi 07 juin
mercredi 05 juillet
mercredi 02 août
mercredi 30 août
mercredi 27 septembre
mercredi 25 octobre



AUX INCIVILITÉS

Contrôle des nuisances sonores

Avec le retour des beaux jours, il est bon de rappeler les horaires autorisés pour les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage.

Ces travaux sont autorisés :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Voir les arrêtés n° 68/2016 (salubrité et propreté publiques) et n°5/98 (lutte contre les bruits de voisinage) sur le site web de la ville : <https://mairie-petiterosselle.fr/mairie/arretes-permanents/>

Déjections canines

Les déjections canines représentent une forme de pollution olfactive et visuelle que nous pourrions enrayer facilement.

- Chacun d'entre nous est dans l'obligation de prendre soin des lieux publics et des lieux de passage.
- Ramassons les déjections de nos animaux et jetons-les dans une poubelle publique ou avec nos ordures ménagères.



Nos sponsors

L'équipe municipale vous souhaite un bel été !

INSTITUT DE BEAUTÉ & CENTRE DE FORMATION
APHRODITE
1, RUE DES FLEURS
57540 PETITE ROSSELLE

- Onglerie
- Extension de cils
- Soins du visage
- Massage
- Maquillage
- Formation...

APHRODITE Institut & Formation

Instagram: [institut_aphrodite_forbach](https://www.instagram.com/institut_aphrodite_forbach)

Facebook: L'Instant d'Aphrodite

Alicia 06 12 09 13 22 Anais 07 83 8163 67

REWE GÖTZ

Emmersweiler Str. 4 | 66352 Großrosseln
Öffnungszeiten: Mo. - Sa. 7 - 20 Uhr

Hammerschmitt

by Modesso

Ludweilerstr. 6, 66352 Großrosseln
Tel.: 06898/3099877 Fax.: 06898/9352765
E-Mail: hammerschmitt@modesso.de
Facebook: Modehaus Hammerschmitt

Backwaren aus traditionellem Handwerk

abwechselnde Tortenspezialitäten gerne Sonderbestellungen

Finden Sie uns bei facebook: Café Lambert

NEU!! seit 21.2.

Café Lambert

Inhaber: Benjamin Lambert
Ludweilerstr. 9
66352 Großrosseln
Tel: 06898-8701601
Fax: 06898-1691091

Kaffee aus Siebträger-Maschine

Tägl. Frühstück

Leckere, belegte Brötchen zum Mitnehmen

Öffnungszeiten:
Mo. - Fr. 5 - 18 Uhr
Sa. 5 - 14 Uhr
So. Ruhetag

Atelier de réparation de machines à coudre 57

ARMC 57

Réparation, entretien, mise en route, coaching couture

Plus d'infos sur armc57.fr
Atelier situé à Petite-Rosselle

L'équipe municipale remercie vivement ses généreux sponsors pour leur participation à ce numéro.